



Solutions & Assistance

Séjours de convalescence

Séjour de convalescence

Un séjour de convalescence vous est conseillé pour vous remettre sur pied de façon optimale après une hospitalisation, un traitement lourd, une dialyse ou lorsque vous avez besoin d'aide dans les actes de la vie de tous les jours.

Un séjour de convalescence est un hébergement temporaire dans une résidence conventionnée par Partenamut. Pendant ce type de séjour l'accent est mis sur le repos et le rétablissement, et non pas sur le traitement spécifique et intensif de la pathologie.

La plupart des résidences offrent la possibilité qu'une personne puisse vous accompagner pendant le séjour (conjoint, enfant, parent ou aidant proche, ...)

Afin de mieux répondre à vos besoins, les résidences conventionnées par Partenamut sont reprises en 3 catégories :

- **Catégorie A** : résidences pour les bénéficiaires qui ont besoin de beaucoup d'aides et de soins
- **Catégorie B** : résidences pour les bénéficiaires ne nécessitant que peu ou pas d'aides et de soins
- **Catégorie C** : résidences ou hôtels de soins permettant l'accueil de personnes nécessitant des soins spécifiques

Pour bénéficier d'un séjour de convalescence, il faut répondre à l'un des critères médicaux suivants :

- Avoir été hospitalisé récemment, et/ou
- Avoir suivi un traitement lourd récent

(chimiothérapie, radiothérapie, rayons ou dialyse), et/ou

- Avoir besoin d'aide dans les actes de la vie journalière (éventuellement associé à un besoin en soins)

Le coût pour un séjour de convalescence dépend de la résidence que vous choisirez.

Pour bénéficier d'une intervention financière Partenamut de 35€ par jour pendant 7 à 28 jours maximum par an, il faut répondre aux conditions suivantes :

- Être en ordre de cotisations aux Avantages Partenamut
- Introduire une demande préalable via le dossier Partenamut « Demande de convalescence » (demande administrative et attestation médicale)*
- La résidence doit être conventionnée Partenamut (liste).*

Le choix de la résidence vous appartient, ainsi que l'organisation pratique du séjour (disponibilités, détails pratiques, ...) mais sachez que notre service **Partenamut Solutions & Assistance** peut vous orienter vers le type de résidence correspondant le plus à vos besoins ou à votre désir d'être ou non accompagné.

Résidences de convalescence conventionnées par Partenamut :

CATÉGORIE A :
Résidences pour les bénéficiaires qui ont besoin de beaucoup de soins

- Résidence Gray Couronne (1050 Ixelles)
- Résidence Prince Royal (1050 Ixelles)

* Disponibles au 02 549 76 70

- Résidence Souverain (1160 Auderghem)
- Résidence Paul Delvaux (1170 Bruxelles)
- Domaine Churchill (1180 Uccle)
- Résidence Château d'Or (1180 Uccle)
- Résidence Jardins de Longchamp (1180 Uccle)
- Résidence Sagittaire (1180 Uccle)
- Terrasses des Hauts Prés (1180 Uccle)
- Les Jardins d'Ariane (1200 Woluwe-Saint-Lambert)
- Résidence Château Chenois (1410 Waterloo)
- Séniorie du Sart-Tilman (4031 Liège-Angleur)
- Le Belvédère (4910 Theux)
- Institut Saint-Thomas de Villeneuve (5170 Lustin)
- Résidence Dr. J. Hustin (6030 Marchienne-au-Pont)
- Résidence Harmonia (6280 Gerpinnes)
- Résidence Héliades (6280 Gerpinnes)
- Koninklijke Villa (8400 Ostende)

CATÉGORIE B :

Résidences pour les bénéficiaires nécessitant peu ou pas de soins

- Domaine de Nivezé (4900 Spa)
- Résidence Hespérides (6280 Gerpinnes)
- Résidence Dunepanne (8420 De Haan)

CATÉGORIE C :

Résidences ou hôtels de soins permettant l'accueil de personnes nécessitant des soins spécifiques

- Cité Sérine (1030 Bruxelles)

Court-séjour en maison de repos

Il vous est possible de séjourner temporairement dans une maison de repos et de pouvoir bénéficier d'une intervention financière « court-séjour en maison de repos », soit **30 € par jour pendant 14 jours maximum par an**. La maison de repos doit obligatoirement être agréée par l'INAMI, le séjour ne peut être supérieur à 3 mois et vous devez être en ordre de paiement des cotisations Avantages Partenamut.

Dans ce cas, l'intervention financière Partenamut se fait uniquement sur base de la facture de la maison de repos qu'il faudra nous faire parvenir après le séjour.

Aidant proche

Si vous êtes accompagné de votre aidant proche pendant votre séjour en résidence de convalescence, votre aidant proche a droit à une intervention de **35€ par jour pendant la durée de votre séjour jusqu'à 14 jours** (prolongé exceptionnellement jusqu'à 28 jours sous certaines conditions) à condition qu'il soit reconnu comme aidant proche par Partenamut et qu'il soit en ordre de paiement des cotisations Avantages Partenamut.

* Remarque générale: Il vous sera demandé de bien vouloir vous munir de votre carte d'identité, de vos vignettes et des prescriptions médicales pour les éventuelles prestations de soins dont vous pourriez avoir besoin durant votre séjour (médications, soins infirmiers, kinésithérapie, ...).

Catégorie A*

Accueil de patients qui ont besoin de soins légers à lourds



RÉSIDENCE GRAY COURONNE - Maison de repos

Avenue de la Couronne 42/46,
1050 Ixelles
Tél. : 02 629 71 00

Située à Ixelles, à proximité des institutions européennes, la résidence Gray Couronne est une maison de repos ouverte sur la ville qui propose des prestations hôtelières haut de gamme et un service aux petits soins pour satisfaire vos souhaits.



RÉSIDENCE PRINCE ROYAL - Maison de repos

Rue Keyenveld 58,
1050 Ixelles
Tél. : 02 549 21 00

Notre résidence située à Ixelles, tout près de la place Stéphanie, répondra à vos attentes. Que vous soyez senior autonome, senior dépendant ou désorienté, vous serez accueilli par une équipe qualifiée et compétente qui prendra en charge vos besoins particuliers.



RÉSIDENCE SOUVERAIN - Maison de repos

Boulevard du Souverain, 139
1160 Auderghem
Tél. : 02 663 74 50

Située dans un cadre agréable, à la lisière de la forêt de Soignes, la résidence Souverain est une maison de repos et de soins flambant neuve qui s'intègre dans un quartier vivant d'Auderghem, à proximité des transports en commun et des commerces.



RÉSIDENCE PAUL DELVAUX - Maison de repos

Chaussée de Boitsfort, 61
1170 Bruxelles
Tél. : 02 678 42 00

Située à Watermael-Boitsfort, la maison de repos et de soins Paul Delvaux bénéficie d'une situation privilégiée à proximité de la forêt de Soignes et de l'hippodrome de Boitsfort. Facilement accessible grâce au tram 94, elle vous propose un hébergement dans un cadre exceptionnel alliant des espaces de vie très confortables et des prestations hôtelières haut de gamme. L'ensemble, associé à un accueil personnalisé, fera de ce lieu un must recherché.



DOMAINE CHURCHILL - Résidence Services

Avenue Winston Churchill, 253 a
1180 Uccle
Tél. : 02 348 19 00

Située à Uccle, à 50m du Bois de la Cambre et des commerces avoisinants. Le Domaine Churchill est une résidence-services proposant des prestations hôtelières et de restauration haut de gamme où chacun se sent chez soi en toute sécurité.



RÉSIDENCE CHÂTEAU D'OR - Maison de repos

Rue du Château d'Or 12
1180 Uccle
Tél. : 02 344 04 10

Située à Uccle, sur la plaine du Bourdon et à deux pas de la gare Calevoet, la résidence Château d'Or est une maison de repos flambant neuve offrant des lieux de vie spacieux et proposant des prestations de qualité, dans un nouveau quartier à l'architecture soignée, au coeur de la promenade verte. Sa spécificité consiste en son Unité Wellcare, où une équipe pluridisciplinaire assure le bien-être physique et psychique des seniors, grâce à un programme thérapeutique et de prévention sur mesure.



RÉSIDENCE LES JARDINS DE LONGCHAMP -

Maison de repos
Avenue Winston Churchill, 255
1180 Uccle
Tél. : 02 349 57 11,

Demeure de caractère, les Jardins de Lonchamp se distinguent par son magnifique parc propice à la détente et par ses prestations hôtelières haut de gamme. Résidence de charme par son authenticité, vous profiterez de son cadre raffiné : les salons, le bar et la terrasse invitent à la convivialité et aux échanges privilégiés.



RÉSIDENCE SAGITTAIRE - Maison de repos

Rue Cuyliits 1
1180 Uccle
Tél. : 02 347 00 01

Située à Uccle dans le quartier commerçant de Vanderkindere, la résidence Le Sagittaire est une maison de repos et de soins qui offre une disposition lumineuse grâce à un patio, avec un bel écrin de verdure en îlot intérieur. L'ambiance y est chaleureuse et conviviale.



LES TERRASSES DES HAUTS PRÉS - Maison de repos

Rue Egide Van Ophem 28,
1180 Uccle
Tél. : 02 333 31 10

Située à Uccle, facile d'accès grâce à la gare de Calevoet, la résidence Terrasses des Hauts Prés est une maison de repos et de soins neuve qui offre des prestations hôtelières et des animations de qualité.



LES JARDINS D'ARIANE - Maison de repos

Avenue Ariane 1,
1200 Woluwe-Saint-Lambert
Tél. : 02 776 87 87

Située à Woluwe-Saint-Lambert, à proximité des centres commerciaux, la résidence Les Jardins d'Ariane est une maison de repos et de soins de standing qui offre des prestations hôtelières haut de gamme et un service adapté à la situation personnelle de chacun.



RÉSIDENCE CHÂTEAU CHENOIS - Maison de repos

Chemin des Postes 260
1410 Waterloo
Tél. : 02 354 75 94

Située à Waterloo, dans le cadre idyllique d'un ancien couvent entièrement restauré au milieu d'un magnifique parc, la résidence Château Chenois est une maison de repos et de soins proposant des prestations de qualité avec une ambiance chaleureuse.



SÉNIORIE DU SART-TILMAN - Maison de repos

Route du Condroz 406
4031 Liège-Angleur
Tél. : 04 367 45 55

Cette séniorie se situe à 10 minutes du centre de Liège et à proximité des hôpitaux liégeois, dans un magnifique lieu verdoyant. Elle est facilement accessible. L'atmosphère de la maison et de l'environnement invitent au calme et à la détente. La Séniorie du Sart-Tilman est un cadre idéal et sécurisant pour vous accueillir en convalescence.



LE BELVÉDÈRE - Maison de repos

Avenue Reine Astrid 28
4910 Theux
Tél. : 087 53 91 91

Le Belvédère est situé à Theux, dans les Ardennes liégeoises, à 28 km de Liège, 9 km de Spa et à proximité du château de Franchimont. Le bâtiment a été totalement rénové fin 2012. L'environnement vallonné et verdoyant invite au calme et à la détente. La région offre tout un éventail d'activités culturelles et de nombreuses possibilités de détente.



INSTITUT SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE - Maison de repos

Rue Eugène Falmagne 111
5170 Lustin
Tél. : 081 41 11 93

L'Institut Saint-Thomas de Villeneuve est situé dans l'arrondissement de Namur, à la limite de l'arrondissement de Dinant, accroché aux coteaux boisés des bords de Meuse, à 500 mètres des Cliniques Universitaires de Mont-Godinne. Sa position géographique au croisement des axes Namur - Dinant, et Fosses-la-Ville – Ciney fait de l'Institution un pôle, tant pour les personnes âgées que pour les post-hospitalisés demandant une période tampon avant le retour à domicile.



RÉSIDENCE D^R JULES HUSTIN - Maison de repos

Rue de l'Hôpital 9
6030 Marchienne-au-Pont
Tél. : 0495 71 86 75 ou 071 51 81 57

Située à environ 4 km à l'ouest de Charleroi, la résidence Hustin, accessible aux personnes à mobilité réduite, propose à ses résidents de séjourner dans un cadre verdoyant. Une équipe pluridisciplinaire prend en charge votre besoin en soins pendant votre séjour et met tout en œuvre pour organiser votre retour à domicile, en toute sécurité.

N'hésitez pas à prendre contact avec le Service Convalescence de votre mutualité, il se fera un plaisir de vous aider.



RÉSIDENCE HARMONIA - Maison de repos

Rue du Bultia 43
6280 Gerpinnes
Tél. : 071 22 93 00

Dans un cadre résidentiel calme et aéré de Gerpinnes, à proximité du Centre commercial du Bultia, les Jardins du Bultia s'articulent autour de 4 infrastructures modernes : les maisons de repos « Harmonia » et « Héliades », le centre de bien-être et de réhabilitation « Les Sources du Bultia » et la Résidence-Services « Hespérides ». La résidence « Harmonia » propose 46 chambres, simples ou doubles, avec un équipement haut de gamme, dans un nouveau bâtiment inauguré en 2015.



RÉSIDENCE HÉLIADES - Maison de repos

Rue du Bultia 39
6280 Gerpinnes
Tél. : 071 22 99 00

La résidence « Héliades » propose 101 chambres, simples ou doubles, avec un équipement haut de gamme, dans un nouveau bâtiment inauguré en 2015. Son agrément MRS pour 25 résidents lui permet d'accueillir tous les types de profil senior et d'organiser un suivi infirmier 24h/24.



KONINKLIJKE VILLA - Centre de convalescence

Koningsstraat 79
8400 Ostende
Tél. : 059 80 45 19

La Villa Royale est un centre de convalescence. Celle-ci dispose d'une infrastructure entièrement adaptée à la convalescence, suite à un traitement oncologique ou une opération chirurgicale, et convient également dans le cadre d'une maladie chronique. Elle se caractérise par une équipe complète de prestataires proposant un programme de réhabilitation tout à fait personnalisé et par ses installations d'hydrothérapie des plus modernes.

Plus d'infos ?

Visitez notre site partenamut.be

Catégorie B*

Accueil de patients nécessitant des soins légers



DOMAINE DE NIVEZÉ - Centre de convalescence

Route du Tonnelet 76
4900 Spa
Tél.: 087 79 00 00

Séjours & Santé Spa Nivezé est un centre de convalescence situé dans un parc verdoyant de 7 ha. Avec ses 170 lits de convalescence, ce centre de convalescence est la transition idéale entre l'hôpital et le retour au domicile.



RÉSIDENCE DUNEPANNE - Centre de convalescence

Maria Hendrikalaan 5
8420 De Haan
Tél. : 059 23 61 31

Dunepanne se situe au milieu du quartier "Belle Epoque" au Coq-sur-mer. Cette station balnéaire tranquille et résidentielle a su garder le charme d'antan. Totalement rénovée en 2013, les nouveaux espaces de vie et les activités vous permettront de rendre votre séjour de convalescence bien agréable. Grâce à sa situation centrale, rien n'est plus facile et agréable que de se promener jusqu'à la plage ou de parcourir les bois avoisinants.



RÉSIDENCE HESPÉRIDES - Résidence Services

Rue du Bultia 45
6280 Gerpinnes
Tél.: 071 22 93 08

Parmi les nombreux atouts des Jardins du Bultia, la Résidence Hespérides permet aux seniors valides ou semi-valides de vivre « comme chez eux » en toute indépendance, tout en bénéficiant de services précieux répondant à leurs besoins. Répartis sur 3 étages, ses 44 appartements, d'une superficie de 60 à 110 m², offrent un niveau de confort élevé, un aménagement et un équipement de grande qualité.

Catégorie C*

Centre, maison ou institution avec un projet thérapeutique spécifique, pour lesquels un contact préalable est requis.



CITÉ SÉRINE - Hôtel de soins

Rue de la Consolation 79-83

1030 Schaerbeek

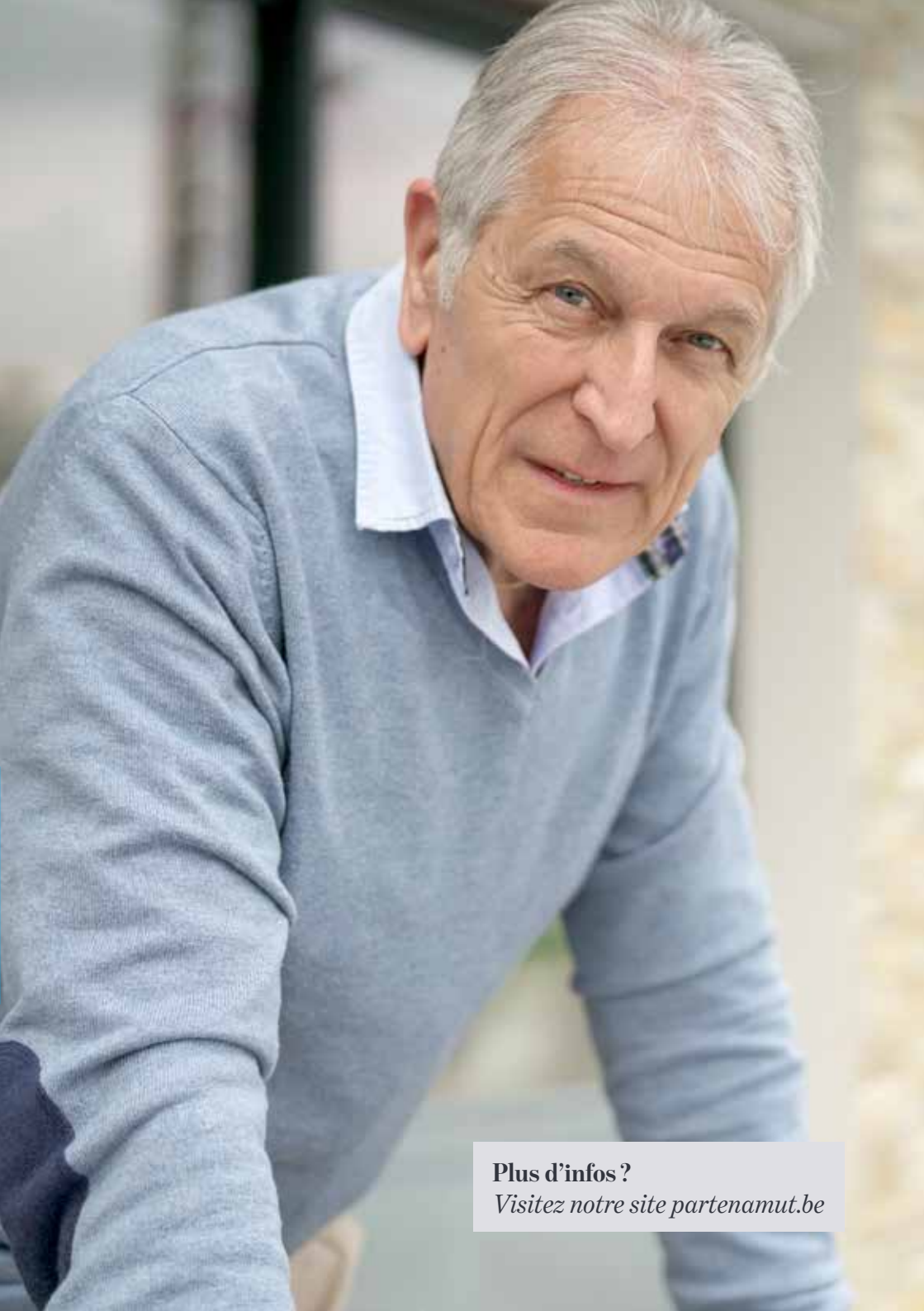
Tel.: 02 733 72 10

Cité Sérine est un Hôtel de Soins accueillant des patients adultes et enfants atteints de pathologies lourdes et/ou évolutives nécessitant des soins techniques et complexes et/ou palliatifs. Proche des différents équipements publics, Cité Sérine est située au cœur de la ville dans un immeuble de maître entièrement rénové et dispose d'un magnifique parc arboré orienté plein sud. 25 studios sont spécialement aménagés, dont 4 studios pédiatriques qui permettent l'accueil d'un parent, et dont la plupart sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. C'est un lieu de vie à mi-chemin entre l'hôpital et le domicile. Il offre un accompagnement et des soins comparables à ceux qui sont prodigués lors d'une hospitalisation traditionnelle et ce 7j/7 et 24h/24 avec du personnel paramédical (infirmières, aides à la vie journalière).

*Remarque générale :

Il vous sera demandé de bien vouloir vous munir de votre carte d'identité, de vos vignettes et des prescriptions médicales pour les éventuelles prestations de soins dont vous pourriez avoir besoin durant votre séjour (médications, soins infirmiers, kinésithérapie, ...)

N'hésitez pas à prendre contact avec le Service Convalescence de votre mutualité, il se fera un plaisir de vous aider.



Plus d'infos?

Visitez notre site partenamut.be



Nous contacter :

Par téléphone via le **02 549 76 70**

Par mail : convalescence@partenamut.be

Ceci n'est qu'un résumé des conditions applicables. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux conditions générales du produit d'assurance choisi. Ces conditions sont disponibles sur www.partenamut.be ou dans l'une de nos agences. Toute plainte relative au contrat d'assurance peut être adressée : soit par courrier à Partenamut, soit par e-mail à complaints@mloz.be, soit par téléphone au 02 778 92 11.

Éditeur responsable: Partenamut - Boulevard Louis Mettwieie 74/76, 1080 Bruxelles • Seuls les statuts sont légalement opposables • N° d'entreprise 0411.815.280, agent d'assurances (n° OCM 5003c - av. de l'Astronomie 1, 1210 Bruxelles) pour « MLOZ Insurance », la SMA des Mutualités Libres (pour les branches 2 et 18), route de Lennik 788 A, 1070 Bruxelles, RPM Bruxelles, (422.189.629, n° OCM 750/01) • Ne pas jeter sur la voie publique • 01/01/2020.

